

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le quatre décembre à dix-neuf heures,  
Le conseil syndical du Syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger dûment convoqué,  
s'est réuni dans la salle de réunion du Parc aux Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

**Date de convocation :** 28/11/2025    **Date d'affichage :** 28/11/2025

#### Etaient présents :

Laure BOITEUX, Marie-Paule BRAND, Hervé CAGNON, Thierry CARTIER, Dimitri COULOUVRAT, Anthony CUENOT, Kévin FADIN, Valentin GAUTHEY (S), Pascal GODIN, Thierry HOUSER, Pascal JACQUOT, Raphaël KRUCIEN, Lydie LAB, Denis LEROUX, Régis LIGIER, Roland MARTIN, Olivier MESNIER, Dominique MOLLIER, Joëlle MOUGIN, Frédérique MOUREAUX, Valérie PAGNOT, Vivien PERRET-GENTIL, Amandine RAPENNE, Gilles ROBERT, Charles SCHELLE, Michel TROUILLOT, Franck VILLEMAIN.

#### Etaient absents excusés :

Françoise BEURET, Cédric BÔLE, Léon BONVALOT, Christine BOUQUIN, Michèle CACHOT-USUNIER, David CHATELAIN, Philippe CHOULET, Jean-Pierre DEVILLERS, Lucine FAIVRE, Bénédicte HERARD, Céline JEAMBRUN, Nicolas JUBIN, Sylvie LE HIR, Boris LOICHOT, Anthony MERIQUE, Christian MOREL, Thierry MOREL, Alexandre PANTEL, Corinne PARATTE, Stéphanie PARSY, Roland PERROT, Manuela RAMBAUD, Catherine ROGNON, Dominique RONDOT, Emmanuel SAULNIER, Pierre VAUFREY, Marcelline VIPREY, Marielle WILCZAK, Pierre-Jean WYCART.

#### Etaient absents :

Didier BARTHOD, Yann BEAUFILS, Françoise BEURET, Francis BILLOD-MOREL, Luc BINDER, Fabrice BOBILLIER, Jérôme BOILLON, Patrick BOISSENIN, Justine BRIQUEZ, Martial BOURNEL-BOSSON, Benoît CALAME, Isabelle CHEVAL, Matthieu CHEVAL, Bruno CHOLLEY, Olivier CLEMENCE, Pascal CLEMENCE, Jean-Noël CUENOT, Jacqueline CUENOT-STALDER, Jean-Philippe DA COSTA, Pascal DUFFNER, Jocelyne ERNST, Baptiste FAYARD, Jean-Michel FEUVRIER, Alain GAIFFE, Florian GAIFFE, Frédéric GAIFFE, Etienne GIGON, Fabrice GIRARDIN, Aurore GOSSO, Maurice GROSSET, Lucienne HEMLER, Christian HERARD, Bernard JACQUET, François JACQUOT, Christophe JANIN, Nicolas MARGUET, Catherine MAUVAIS, Christian MAUVAIS, James MICHEL, Philippe MITTAG, Francine MISERE, Jean-Louis MOUGIN, Denis NARBÉY, Sarah OEUVREARD, Jean-Luc PAGNOT, Adrien PELLEGRINI, Raphaël PEQUIGNOT, Bernard PRETOT, Hervé PREVITALI, Daniel PRIEUR, Catherine RACINE, Christian RAMEL, Elisabeth REDOUTEY, Jérôme RENAUD, Marlène RENAUD, Pascal ROUGNON, Laurent ROUSSET, Yves ROY, Fabien ROYER, Noël SAUNIER, Hervé SIMONIN, Régis SOULET, Véronique TATU, Gérard VAUCHIER, Marie-Josèphe VERMOT, Baptiste VILLEMIN, François VILLIER, Jérôme VOINET, Céline VUILLEMIN, Christelle VUILLEMIN, Jean-Luc VUILLEMIN, Ingrid WILLEMIN-JEANNIN, Sébastien WOLFF.

**Ont donné pouvoir :**

Cédric BÔLE a donné pouvoir à Laure BOITEUX,  
Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,  
Lucine FAIVRE a donné pouvoir à Valentin GAUTHEY (S),  
Bénédicte HERARD a donné pouvoir à Gilles ROBERT,  
Céline JEAMBRUN a donné pouvoir à Charles SCHELLE,  
Sylvie LE HIR a donné pouvoir à Anthony CUENOT,  
Boris LOICHOT a donné pouvoir à Franck VILLEMAIN,  
Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT,  
Thierry MOREL a donné pouvoir à Frédérique MOUREAUX,  
Alexandre PANTEL a donné pouvoir à Roland MARTIN,  
Stéphanie PARSY a donné pouvoir à Denis LEROUX,  
Manuela RAMBAUD a donné pouvoir à Dimitri COULOUVRAT,  
Catherine ROGNON a donné pouvoir à Kévin FADIN,  
Pierre VAUFREY a donné pouvoir à Dominique MOLLIER.

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

**Total des voix exprimées : 242**

**Secrétaire de séance : Dominique MOLLIER**

**Objet : 2025-45 : Rapport d'activité du Conseil Scientifique**

L'année 2025 marque l'entrée du Conseil scientifique du Parc naturel régional du Doubs Horloger dans une phase pleinement opérationnelle et une évolution de la composition du Conseil scientifique. Comme annoncé dans la note soumise au Bureau de juillet, deux membres ont quitté leurs fonctions : **Valérie Vernaux**, écologue et paléoécologue au laboratoire Chrono-Environnement, et **Dominique Jacques-Jouvenot**, sociologue au laboratoire LaSA. Ces départs ont été intégrés dans le respect du fonctionnement prévu par le règlement intérieur, et la co-présidence a veillé à maintenir un équilibre thématique et paritaire conforme à l'article 2 du règlement. Les compétences nécessaires à la bonne couverture des enjeux de la Charte du Parc demeurent ainsi pleinement représentées.

Dans le même mouvement, deux nouvelles candidatures ont été proposées et présentées au Bureau : celle de **Florence Weber**, professeure émérite de sociologie à l'École normale supérieure, résidant à Morteau et très investie dans la perspective de contribuer aux travaux du Conseil, et celle de **Gudrun Bornette**, directrice de recherche au CNRS au sein du laboratoire Chrono-Environnement, spécialiste reconnue en écologie aquatique, végétale et des zones humides. Avec ces intégrations, le Conseil scientifique retrouve son effectif complet, soit treize membres.

Après une année 2024 consacrée à la structuration et à l'installation du fonctionnement interne, 2025 est la première année où les chercheurs ont été mobilisés pour accompagner des projets de fond et émettre des avis. Le fait marquant de l'année réside dans la **première saisine formelle adressée au Conseil scientifique**, portant sur la méthodologie d'évaluation des trois premières années de mise en œuvre de la Charte. Cette saisine visait à recueillir un regard méthodologique sur la démarche engagée depuis 2022 : co-construction des questions évaluatives, stabilisation du référentiel d'indicateurs, articulation entre suivi, pilotage et valorisation. L'objectif était d'interroger la cohérence et la robustesse du dispositif à un moment charnière, avant l'évaluation mi-parcours et au moment de l'évaluation des trois ans, une étape nécessaire pour éprouver la méthodologie. La saisine, détaillée dans le document transmis au Conseil scientifique, présente l'ensemble des fondements méthodologiques et les défis qui se posent désormais : solidité du référentiel, appropriation par les acteurs, processus de suivi, utilité de l'évaluation comme outil d'aide à la décision.

L'avis du Conseil scientifique sur cette saisine est en cours d'élaboration et un avis est prévu pour la fin d'année. L'avis final — qui complètera ce bilan — d'amélioration du dispositif d'évaluation et d'en préciser les perspectives à moyen terme, notamment pour son intégration dans les travaux du Conseil au-delà de 2025.

Parallèlement à cette saisine, l'année 2025 a été largement occupée par le **pilotage scientifique du projet "Du Risoux au Doubs : représentations socio-spatiales des îlots de fraîcheur naturels"**, porté conjointement avec le PNR du Haut-Jura. Le Conseil scientifique a accompagné tout au long de l'année les étapes de production, d'analyse et de préparation des restitutions. Le volet spatial, coordonné avec le laboratoire ThéMA, a permis l'élaboration d'un ensemble de cartes détaillant les températures brutes, les températures sous couvert forestier, les écarts entre ces deux mesures et la durée des écarts thermiques. Ces premières analyses mettent en évidence l'alignement très net entre les zones de fraîcheur et la couverture forestière, et montrent que certains massifs conservent des écarts marqués sur plusieurs jours consécutifs. Une série temporelle couvrant la période 2011-2022 est en cours de traitement afin de disposer d'une vision diachronique solide.

Sur le plan socio-anthropologique, une enquête qualitative et cartographique a été lancée en juin 2025 auprès des communes des deux Parcs, des commissions forestières et des Communes forestières. Elle vise à documenter la manière dont les habitants, usagers et professionnels perçoivent les îlots de fraîcheur et les localisent. Le questionnaire, structuré en cinq grandes parties et accompagné d'un outil de webmapping, permettra de croiser le ressenti des populations locales avec les données issues des capteurs microclimatiques. La finalisation des résultats est prévue pour mars 2026.

Une part du travail a également porté sur la **définition des zones sensibles**, en particulier celles présentant à la fois des enjeux écologiques et des risques potentiels de surfréquentation. Ce travail a mobilisé les données existantes du Parc (zones d'intérêt écologique majeur, données SIGogne, trame verte et bleue), avec la recommandation d'adopter une approche pragmatique et non exhaustive, compte tenu des limites actuelles d'accès et de fiabilité de certaines données.

L'année s'inscrit dans la continuité de la dynamique transfrontalière amorcée en 2024. Le Parc a maintenu un lien étroit avec les trois PNR suisses (Chasseral, Doubs, Jura vaudois), avec une première réunion de travail tenue le 1er octobre pour partager l'état d'avancement du projet et commencer à discuter des conditions d'un futur transfert méthodologique. Cette rencontre a permis d'explicitier les différences de cadres administratifs et forestiers entre les deux pays, un préalable indispensable pour envisager une extension de la démarche française aux massifs suisses. Les partenaires, de leur côté, ont rappelé l'importance d'un temps d'échange en salle avant tout terrain commun, afin d'aligner les compréhensions et les contraintes techniques de chacun. Dans ce prolongement, une nouvelle rencontre aura lieu le **9 décembre**, toujours dans le cadre de l'AMI, pour réfléchir collectivement aux modalités du transfert et préparer la visite de terrain prévue en **mars 2026** dans l'un des parcs suisses.

Il a été décidé collectivement de reporter cette visite de terrain franco-suisse au **printemps 2026**, afin de garantir de meilleures conditions et de disposer d'analyses consolidées. Ce report s'accompagne d'une demande de prolongation de l'AMI jusqu'en mars 2026, nécessaire pour finaliser les livrables, les croisements avec les enjeux de biodiversité et le transfert méthodologique complet. La restitution du **2 décembre 2025** constituera la première occasion de présenter une analyse plus aboutie.

Enfin, 2025 a vu l'engagement d'un travail de **médiation scientifique** autour du projet, avec la préparation d'une capsule vidéo destinée à vulgariser la démarche et les résultats. Ce travail servira de support aux restitutions et à leur diffusion dans les réseaux des deux Parcs et au sein de la Fédération.

Dans l'ensemble, 2025 a été une année charnière : le Conseil scientifique a quitté le temps de la structuration pour entrer dans celui de l'analyse, de l'accompagnement scientifique et des premiers arbitrages méthodologiques. Ses contributions ont porté aussi bien sur l'évaluation interne du Parc que sur un projet de recherche ambitieux impliquant plusieurs partenaires français et suisses. Le bilan définitif sera complété à l'issue de la séance du **2 décembre**, lorsque le Conseil scientifique présentera son avis sur la méthodologie d'évaluation et lorsque les premiers résultats consolidés de l'AMI auront été partagés avec l'ensemble des partenaires.

En somme le Conseil scientifique a poursuivi ses travaux, accompagné les projets en cours et maintenu une dynamique transfrontalière active. Les avis attendus début décembre, ainsi qu'ils viendront naturellement ouvrir les perspectives de l'an prochain. Monsieur le Président remercie M MARAGE pour ce rapport détaillé et félicite Lola COPIN pour l'animation des instances consultatives du Parc.

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :**

- Approuve la désignation au conseil scientifique de Florence Weber, professeure émérite de sociologie à l'École normale supérieure, et celle de Gudrun Bornette directrice de recherche au CNRS au sein du laboratoire Chrono-Environnement, spécialiste reconnue en écologie aquatique, végétale et des zones humides en remplacement des membres démissionnaires.

**Approbation à l'unanimité.**

|                             |                                 |
|-----------------------------|---------------------------------|
| <b>Nombre de voix : 240</b> | <b>Exprimés (en voix) : 240</b> |
| - pour : 240                | - abstention : 0                |
| - contre : 0                | - ne prend pas part au vote : 0 |

Le président,  
Denis LEROUX.

